

Accueil extrascolaire du mercredi - Hall Omnisports du Maka

Projet d'accueil

Hall omnisports
Rue du Maka
5530 YVOIR
Tél.: 082/61.03.40

Responsable de projet

Mme Maury Justine
Tél.: 082/610.333
Gsm : 0474/77.92.78
justine.maury@yvoir.be



Madame, Monsieur,

Nos animateurs Mme Laura Mazzier, Mr Sébastien Loriers et Mme Anne-Sophie Dervaux s'occupent de l'encadrement de votre/vos enfant(s) durant l'accueil temps libre du mercredi (de 12h00 à 18h00). Des formations continues sont assurées toute l'année pour améliorer leurs compétences en matière de développement de l'enfant, de relationnel, de techniques d'animation, etc.

L'animateur a pour mission d'accueillir, animer, encadrer et assurer la sécurité des enfants. Il doit également faire preuve de patience et de pédagogie. Il tentera de respecter au mieux leurs besoins de détente et de repos.

Les animateurs disposent d'un téléphone portable et d'un classeur reprenant tous les renseignements utiles concernant les enfants inscrits. En cas de nécessité, les animateurs peuvent toujours appeler la responsable de projet ATL.

Pour les écoles d'Yvoir, les enfants sont pris en charge par le/la directeur/trice, un(e) instituteur/trice ou une accueillante dès la sortie de l'école et sont conduits à pied à la salle omnisports.

Pour les autres implantations scolaires, les enfants sont conduits en car au départ de leurs écoles et sont accompagnés de Mme Anne-Sophie qui dispose de la liste reprenant les enfants inscrits.

Les enfants qui prennent leur diner à la salle sont encadrés par Mme Laura et Mr Sébastien de 12h00 à 13h00.

Les enfants de maternelle sont répartis accueillis dans la salle des fêtes de 13h30 à 16h. Les animatrices proposent des activités de bricolage, peinture, lecture, axés sur le thème de la nature.

Pour les tout-petits, des lits sont installés pour la sieste.

De 13h30 à 15h30, les enfants du primaire sont encadrés par Mr Sébastien qui leur propose des activités sportives diverses en privilégiant l'extérieur ou, si la météo ne le permet pas, dans le hall sportif. Les enfants prennent ensuite leur collation.

Dès 16h, le plus grands disposent d'un temps pour réaliser leur devoir sous la surveillance de Mr Sébastien en attendant les parents.

De 17h à 18h00, un temps d'accueil est assuré par Mme Laura.

Durant cet accueil temps libre, chaque enfant a le devoir de respecter certaines règles de vie: respect de l'animatrice, respect de l'autre, respect du groupe, respect des jeux et du matériel. L'animateur a la responsabilité de faire respecter ces règles.

Dès 16h, chaque parent ou personne autorisé est tenu de récupérer son/ses enfant(s) dans le local où se tient l'accueil et de se présenter à l'animateur afin d'effectuer le scan de sortie.

Le règlement d'ordre intérieur est disponible sur le site internet et peut-être obtenu sur simple demande au service ATL. Chaque parent, enfant, accueillant ainsi que le P.O. s'engage à respecter ce règlement.

Madame Maury Justine reste à votre disposition pour toute question, difficulté, n'hésitez pas à la contacter.

Pour le Collège communal,

La Directrice générale,

J. LECOQC

Le Bourgmestre,

P. EVRARD